

2021 RAPPOR ANNUEL

.....
Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres



Table des matières

Commentaires sur l'exercice 2021	4
Structures du COSC	6
État des organes statutaires du COSC au 31.12.2021.....	8
Mutations	10
Rapport de l'organe de révision	11
Le COSC en quelques chiffres	12
Évolution des certifications	13

Conseil d'administration – M. Nico de Rooij

L'année 2021 a été exceptionnelle.

Encore marquée par la pandémie de COVID, la marche des affaires de tout le secteur horloger a été difficile à gérer. La situation évoluant très rapidement, tous les acteurs économiques de la branche ont subi d'une manière ou d'une autre des restrictions de leurs activités. Si certaines entreprises ont été malheureusement plus durement touchées, cela s'est révélé être un véritable défi pour tous.

Ce défi, gouverné par un virus imprévisible, a été relevé avec brio. Grâce à l'énorme travail accompli par toutes et tous, nous avons l'immense fierté d'annoncer que l'année 2021 est synonyme d'un nouveau record pour le COSC.

Le total général des pièces déposées est de 2'379'800 pour un total de 2'284'935 certifications délivrées.

Le pourcentage des échecs et autres causes de refus est en diminution et ne représente que 3.5%. Ce faible taux confirme l'excellente maîtrise des réglages chronométriques et de la qualité de la part de nos clients.

Malgré les restrictions imposées par la pandémie, le Conseil d'administration a pu tenir toutes les séances prévues pour l'année sous revue en visioconférence pour le 1^{er} semestre et en présentiel pour la seconde moitié de l'année. Quant à l'Assemblée générale du 11 juin ainsi que l'Assemblée générale extraordinaire du 10 décembre, les délégués et leurs suppléants ont pu exercer leurs droits statutaires par voie circulaire au moyen d'un bulletin de vote.

Le projet d'amélioration de nos équipements et l'automatisation de certaines opérations dans nos laboratoires progressent. Malgré la pénurie de certains composants et des délais d'approvisionnements allongés, la concrétisation de ce grand projet reste prévue pour un futur proche. En parallèle, deux nouveaux projets ont vu le jour et confirment que le COSC est en constante évolution.

Nos statuts ont été modifiés au chapitre « III Membres du COSC » et sous « art. 13 Compétences ». Cette nouvelle version a pu être validée lors de notre Assemblée générale ordinaire de juin qui s'est tenue en visioconférence.

Direction – M. Andreas Wyss

Notre programme d'évolution de nos processus de mesure et d'armage est resté notre cible prioritaire. Un énorme travail a été accompli au niveau de la stratégie, de la recherche et du développement. Le prototype des futures machines est en phase de conception. Deux autres projets de méthode de certification ont été initiés en 2021 et beaucoup de temps va être consacré pour que leur réalisation puisse se concrétiser en 2022.

Le service d'Accréditation Suisse (SAS) a effectué ses audits en vue de la réaccréditation de nos laboratoires selon les normes ISO 17025 et 17065. Le COSC et les laboratoires répondent parfaitement aux normes imposées et les certificats d'accréditation ont été délivrés au mois de juillet pour une nouvelle période de 5 ans.

Des projets d'agrandissement des locaux ont été initiés afin que les infrastructures de nos laboratoires puissent répondre à l'augmentation des quantités déposées ces prochaines années. La sécurité de fonctionnement des laboratoires en cas de fermeture de l'un d'eux pour motifs extraordinaires et la garantie de prise en charge sans retard de toutes les pièces qui nous sont confiées ont été rediscutées. Dès le 1^{er} janvier 2022, le laboratoire de Bienne assurera sa propre production tandis que les laboratoires de Saint-Imier et du Locle, en plus de leur production respective, assureront la sécurité de fonctionnement du COSC. Les travaux d'agrandissement des locaux débiteront en 2022 au laboratoire du Locle.

« L'année 2021 est synonyme d'un nouveau record pour le COSC. »



La Convention de collaboration entre les autorités de gestion des laboratoires et le COSC a fait l'objet d'un intense travail durant l'année sous revue. Elle a finalement été modifiée avec effet au 1^{er} janvier 2022. Les quantités déposées augmentant et les infrastructures des laboratoires nécessitant des agrandissements, des ajustements ont été apportés aux mesures sécuritaires garantissant le fonctionnement des laboratoires.

Commission technique – M. Pierre-André Farine

La Commission technique s'est réunie à 5 reprises en 2021. Soutenue par le comité de pilotage et le comité de direction spécialement dédiés au projet de renouvellement des machines de mesure par vision et d'armage par la tige ou par la masse oscillante, la Commission technique a activement travaillé à ce projet d'avenir pour le COSC. Le démonstrateur ou Proof of Concept (POC) de la future machine réunissant la prise d'état, l'armage par la tige et le convoyage des mouvements est opérationnel. Il nous a déjà permis de valider les concepts pour la prise d'état et l'armage. Un travail remarquable a été effectué sur la partie électronique du processus d'armage et celle-ci est maintenant bien maîtrisée. Le concept complet du nouveau serveur de temps a été validé par la Commission technique. La conception de la machine prototype de mesure et d'armage est prévue pour 2022.

Les audits techniques ont eu lieu au premier semestre 2021 et les résultats présentés au mois de juillet. Le but essentiel de ces audits vise à optimiser et adapter nos moyens de production tout en harmonisant les pratiques entre les laboratoires. Le retour d'expérience et les conclusions des auditeurs sont très positifs. L'organisation dans les laboratoires est bien adaptée, réfléchie et toujours à la recherche d'amélioration. L'ergonomie des postes de travail a été étudiée et de nouvelles tables d'armage seront prêtes à être déployées dans les BO d'ici début 2022.

« De nouveaux projets de méthodes de certification ont été initiés. »

Deux sous-groupes de travail ont été constitués au sein de la Commission technique en fin d'année. De nouveaux projets de méthodes de certification ont été initiés. Ces nouvelles études confirment que le COSC est en relation étroite avec les horlogers afin de pouvoir répondre à leurs besoins.

Mutation à la Commission technique :

En raison de la démission de M. Vincent Grossenbacher, M. Sébastien Bannier, collaborateur chez ROLEX, l'a remplacé, avec l'approbation du CA, dès le mois de janvier 2021.

A la suite du départ à la retraite de M. Laurent-Guy Bernier, collaborateur chez METAS, M. Antoine Jallageas l'a remplacé, avec l'approbation du CA, dès le mois de juillet 2021.

Conclusion - Nico de Rooij

Au nom du Conseil d'administration et de la direction, nous aimerions remercier tous les acteurs de la branche qui, par leur force et leur volonté, ont contribué aux résultats exceptionnels du COSC.

Cette année a été un véritable challenge que nous avons pu relever grâce à un travail d'équipe et une volonté commune.

Nos remerciements s'adressent aussi aux membres de notre Assemblée générale, de la Commission technique, des sous-groupes de la Commission technique, du Comité de gestion ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs de nos trois laboratoires.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en juin prochain et vous souhaitons un bel été.

Pour le Conseil d'Administration
M. Nico de Rooij, Président

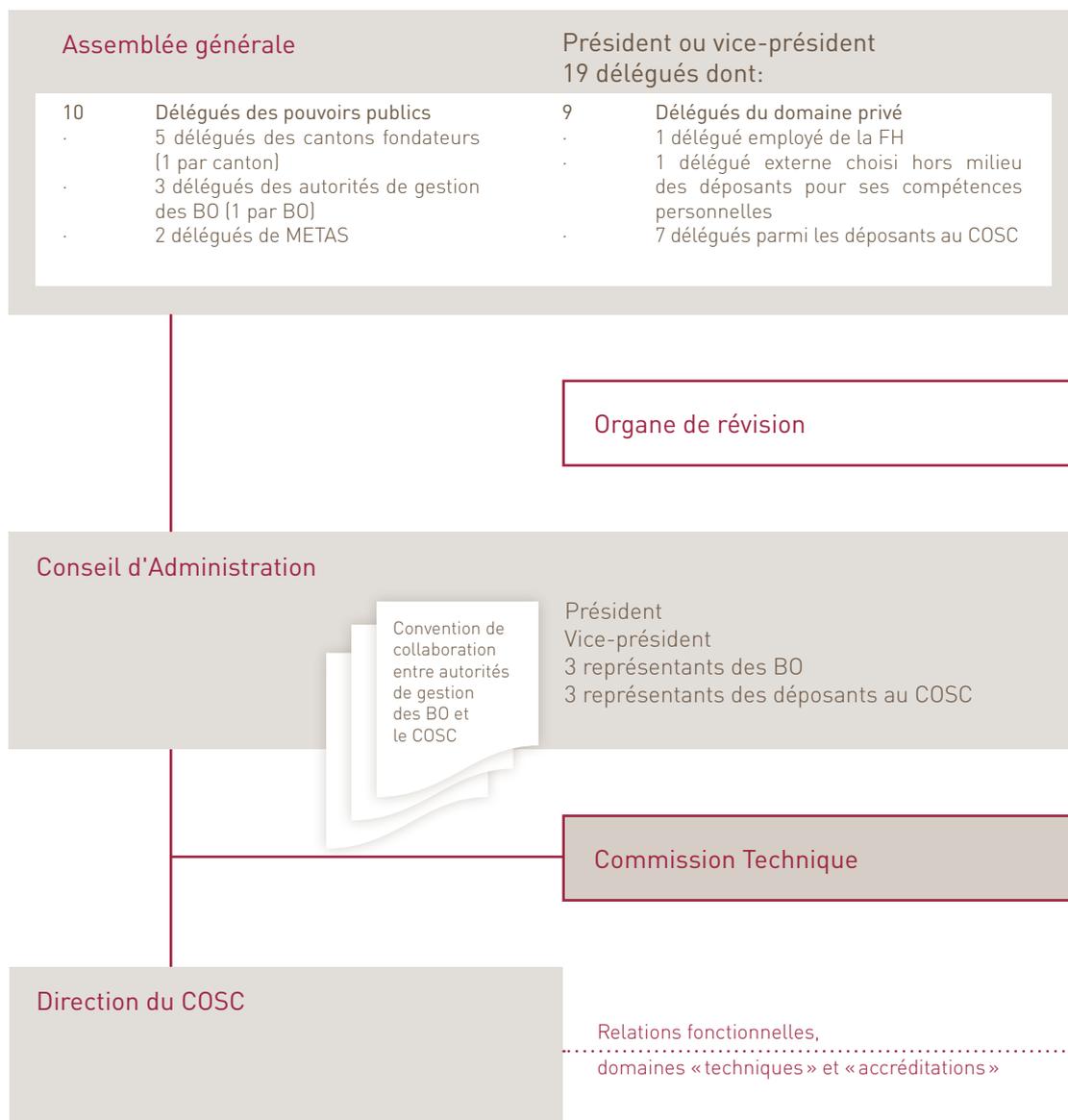
Pour la Direction
M. Andreas Wyss, Directeur

Pour la Commission Technique
M. Pierre-André Farine, Président

Structure du COSC

Présidents d'honneur : M. André Beyner, M. Jean Michel et M. Germain Rebetez

Membre d'honneur : M. Marc-André Miche





État des organes statutaires du COSC au 31.12.2021

Assemblée générale

Président M. Nico de Rooij

Vice-président M^e Peter Blaser

Délégués

a. des cantons

Berne	M. Marco Tullio
Genève	M. Pierre Amstutz
Neuchâtel	M. Jean-Kley Tullii
Soleure	M. Erich Blösch
Vaud	M. David Pousset

b. des BO

BOBI	M. Thomas Kräuchi
BOLO	M. Claude Dubois
BOSI	M. Patrick Tanner

c. de METAS

M. Gregor Dudle
M. Jacques Morel

d. du domaine privé

1 membre externe	M. Pierre-André Farine
1 membre de la FH	M. Patrick Lötscher
7 membres déposants	M. Jean-Pierre Aebischer
	M. Nicolas Clerc
	M. Andreas Hobmeier
	M. Clément Miazza
	M. Pascal Ricci
	M. Daniel Uebelhart
	M. Sergio Valceschini

Suppléants

a. des cantons

M. Daniel Dietz
M ^{me} Saskia Bouvier
M ^{me} Geneviève Ravezzani
M. Daniel Wegmüller
M. Raphaël Conz

b. des BO

M. Marco Tullio
M. Denis de la Reussille
M. Corentin Jeanneret

c. de METAS

M. Christian Kottler
M. Antoine Jallageas

d. du domaine privé

M. Herbert Shea
M. Michel Arnoux
M. Michel Studer
M. Michael Bourquin
M. Guillaume Boilot
M. François Rubin
M. Kilian Eisenegger
M. Martin Paroz
M. Pascal Imfeld



Conseil d'administration

Président M. Nico de Rooij, Neuchâtel

Vice-président M^e Peter Blaser, Gümmenen

Membres

- M. Jean-Pierre Aebischer, Bienne
- M. Nicolas Clerc, Le Locle
- M. Denis de la Reussille, Le Locle (suppléance de M. Dubois depuis le 01. 07. 2021 pour raisons de santé)
- M. Claude Dubois, Le Locle
- M. Thomas Kräuchi, Berne
- M. Pascal Ricci, La Chaux-de-Fonds
- M. Patrick Tanner, Saint-Imier

Organe de révision

Fiduciaire Dominique Glauser, Hauterive
M. Dominique Glauser

Assistent aux séances

M^{me} Laurie Bettenmann
M. Pierre-André Farine
M. Andreas Wyss

Commission technique

Président M. Pierre-André Farine, Neuchâtel

Membres

- M. Sébastien Bannier, Bienne
- M. Thomas Brebeck, Bienne
- M. Kilian Eisenegger, La Chaux-de-Fonds
- M. Sylvain Huot-Marchand, Granges

- M. Pascal Imfeld, Genève
- M. Antoine Jallageas, Berne
- M. Christophe Kohli, Granges
- M. Cédric Lambert, La Chaux-de-Fonds
- M. Andreas Wyss, La Chaux-de-Fonds

Direction

Directeur M. Andreas Wyss
Assistante M^{me} Laurie Bettenmann
Chef de projet M. Cédric Lambert
Adresse Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
T +41 32 913 80 78
direction@cosc.swiss
info@cosc.swiss

Bureaux officiels de contrôle des chronomètres

BO
Responsable
Rue
Localité
Tél.
E-mail

Bienne
M^{me} Rachel Lavanchy
Route de Soleure 136
2504 Bienne
+41 31 636 70 50
bobi@cosc.swiss

Le Locle
M. Stéphane Girardin
Rue des Billodes 18
2400 Le Locle
+41 32 933 85 60
bolo@cosc.swiss

Saint-Imier
M. Patrick Flaig
Rue Dr Schwab 32a
2610 Saint-Imier
+41 32 942 30 20
bosi@cosc.swiss

Mutations

À l'Assemblée Générale a) des BO

Démission de M. Corentin Jeanneret, délégué suppléant pour le BO de Saint-Imier.

Nomination de M. Marcel Gilomen,

d) du domaine privé membres déposants

Fin du mandat de M. Jean-Marc Bonard, délégué suppléant.

Nomination de M. Michel Studer.

Démission de Mme Christelle Nicklaus, déléguée suppléante.

Nomination de M. Guillaume Boilot.

c) de METAS

Départ à la retraite de M. Laurent-Guy Bernier, délégué suppléant.

Nomination de M. Antoine Jallageas.

Nous remercions très vivement Mme Christelle Nicklaus, MM. Corentin Jeanneret, Jean-Marc Bonard, Laurent-Guy Bernier et accueillons chaleureusement MM. Marc Gilomen, Michel Studer, Guillaume Boilot, Antoine Jallageas dans notre Assemblée générale.





Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale du Contrôle officiel suisse des chronomètres (COSC)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) du Contrôle officiel suisse des chronomètres (COSC) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise concernée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous signalons comme information complémentaire :

L'autorité fiscale neuchâteloise confirme dans un courrier du 30 juin 2014 que l'association bénéficie de l'exonération des impôts directs au niveau fédéral, cantonal et communal pour but de service public moyennant le respect de diverses conditions administratives. Cette décision est réexaminée chaque année par l'autorité.

Hauterive, le 22 mars 2022

Dominique Glauser

Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé



Le COSC en quelques chiffres

Bureau de contrôle	Attestations délivrées		Attestations 2021	Attestations 2020	Ecart [%]
	Instruments mécaniques	Instruments quartz			
BO de Bienne	932'447	--	932'447	694'125	34,3 %
BO du Locle	690'848	86'409	777'257	673'145	15,5 %
BO de Saint-Imier	575'231	--	575'231	343'527	67,4 %
Sous-total des pièces avec attestation	2'198'526	86'409	2'284'935	1'710'797	33,6 %
Sous-total des échecs et autres causes de refus d'attestation			81'809	71'565	
Sous-total des pièces déposées en vue d'attestation			2'366'744	1'782'362	32,8 %
Pourcentage des échecs et autres causes de refus d'attestation			3,5 %	4,0 %	
Sous-total des pièces déposées pour essais divers			13'056	9'486	
Total général des pièces déposées			2'379'800	1'791'848	32,8 %

+24 %
certifications
quartz

Saint-Imier
575'231
certificats

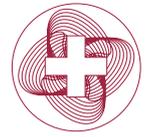
2'284'935
certifications

+34 % de
certificats
mécaniques

Bienne
932'447
certificats

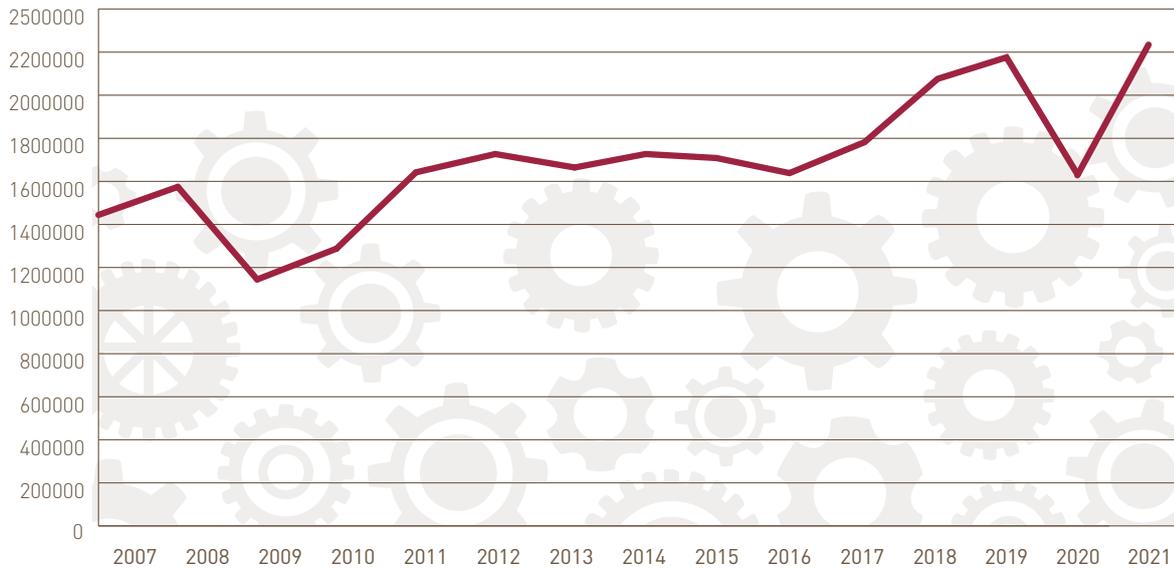
2'379'800
déposées
au COSC

Le Locle
777'257
certificats

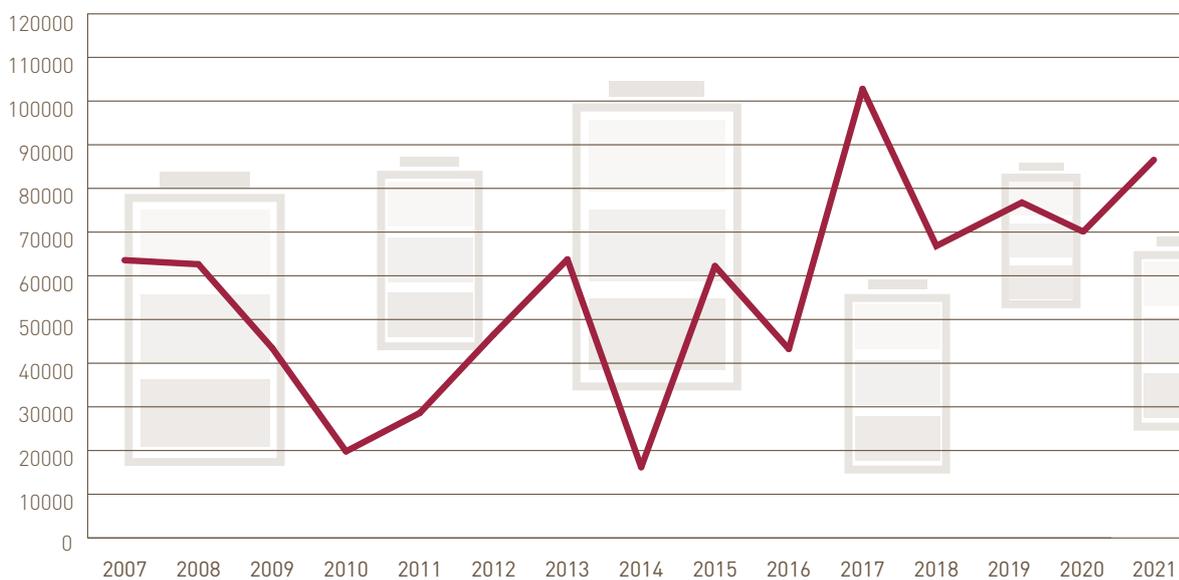


Évolution des certifications

Certificats mouvements mécaniques



Certificats mouvements quartz





COSC Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres
Avenue Léopold-Robert 65 · CH-2300 La Chaux-de-Fonds
T +41 (0)32 913 8078 · direction@cosc.swiss